

APPUI FINANCIER – UNIVERSIADES

Modifié août 2017

Voici **LA POLITIQUE ACTUELLE** pour le montant accordé par le programme Rouge et Or pour les athlètes qui sont sélectionnés pour faire partie des Universiades

- Les étudiants-athlètes qui sont sélectionnés pour **les UNIVERSIADES** au moment où ils font partie du Rouge et Or sont éligibles à une aide financière de **750 \$**.

Un second montant de 750 \$ est ajouté (pour un total de 1500 \$) si :

- *l'étudiant-athlète est de retour au sein de son club la saison suivante;*
- *l'étudiant-athlète n'est pas de retour mais il a épuisé toutes ces années d'éligibilité*
- *l'étudiant-athlète n'est pas de retour, mais il est diplômé dans son programme d'étude*

Tout étudiant-athlète qui quitte l'équipe pour d'autres raisons ne sera pas éligible au second montant de 750 \$.

- Les étudiants-athlètes qui sont sélectionnés pour **les UNIVERSIADES** avant leur rentrée universitaire sont éligibles à une aide financière de **750 \$**.

Pour obtenir l'aide financière, vous devez nous fournir des originaux de factures. Il peut s'agir de facture de billets d'avion avec les cartes d'embarquements ou autres factures qui sont assumés personnellement.

Pour obtenir votre aide financière, veuillez vous référer à M. Éric Morin au 418-656-2131 poste 3053 ou au eric.morin@sas.ulaval.ca

Pour les sports USPORTS, une facture pourrait provenir du bureau national pour couvrir le montant que le programme Rouge et Or accorde. La balance des frais du séjour est alors payée à USPORTS par l'étudiant-athlète.

AIDE FINANCIÈRE DU CLUB : Le club peut accorder un montant selon ses capacités de payer. Une demande doit être acheminée à la présidente ou au président du conseil d'administration du Club.